

DISSERTATIONS
SUR LA
DILATATION DES ARTERES,
ET
SUR LA SENSIBILITÉ;

APPUYÉES DE PLUSIEURS EXPÉRIENCES faites sur les Animaux vivans,

AUXQUELLES ON A JOINT DEUX OBSERVATIONS SUR L'HYDROPISIE DU PÉRITOINE.

Par M. ARTHAUD, Lic. en Méd.



A PARIS,

Chez P. G. CAVELIER, Libraire, rue Saint Jacques, au Lys d'or.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation & Permission.

AVERTISSEMENT.

APRÈS avoir louvoyé long-temps entre les ſentimens variés des plus célebres Auteurs, ſur l'action des vaiſſeaux, je réſolus, pour ſortir du pirrhoniſme où j'étois plongé, de conſulter la Nature. M. Jadelot, Profeſſeur ſavant de la Faculté de Nancy, dont j'étois Diſciple, en nous expoſant dans ſes Leçons Phyſiologiques, le ſyſtême du célebre *de la Mure*, nous dit qu'on ne pouvoit le réfuter que par des expériences: je me l'imaginois bien; car, que peuvent les raiſonnemens les mieux imaginés pour détruire les faits que l'obſervation a produits? Les expériences de M. de la Mure n'avoient pu me perſuader de la non-exiſtence de la Dilatation; & je ne pouvois concevoir que le pouls fût produit par la cauſe qu'il aſſigne dans ſon Mémoire.

Le desir de connoître le vrai, diminua en moi la répugnance que j'avois à me rendre le tyran d'innocentes créatures. Le bien que j'entrevoyois devoir en résulter, me détermina; & enhardi par les promesses du célebre Haller, je sacrifiai, en peu de temps, un nombre assez considérable d'animaux dont je donne ici le Journal. La Nature, fatiguée de mes importunités, a récompensé ma constance, par sa sincérité. Les expériences, exécutées avec la derniere exactitude, ne nous ont jamais laissé voir de Dilatation. J'ai employé tous les moyens possibles pour m'assurer de son existence, excepté un instrument que j'avois imaginé, & dont M. Jadelot donne la description, dans un Mémoire fondé sur mes expériences, & qu'il a présenté à l'Académie Royale des Sciences. Cet instrument étoit composé de deux branches perpendiculaires, unies par une horison-

tale. Les deux branches perpendiculaires étoient percées transversalement de plusieurs trous, pour engager, à une hauteur arbitraire, un gougeon de fil de fer, au milieu duquel étoit fixée une petite lame en forme d'aiguille : à chaque partie latérale de cette aiguille, étoient engagées, sur le gougeon, deux petites lames de bois terminées inférieurement par un bouton. Ces lames pouvoient jouer librement sur le gougeon comme sur leur axe : placées à chaque partie latérale du vaisseau, elles devoient s'éloigner, par leur partie inférieure, pour peu que l'Artere se dilatât ; diminuer par conséquent l'espace compris entre leur partie supérieure & l'aiguille fixée sur le gougeon. C'est à cette fin que j'avois imaginé cet instrument ; mais la difficulté de le fixer sans vacillation, jointe à la viscosité du sang des chiens, qui s'oppose au jeu libre des branches, me fit bientôt

connoître ſon inſuffiſance. Mais je n'eus que faire de ce moyen, pour reconnoître que la Dilatation n'exiſtoit pas : l'inſpection, le compas, les ligatures ne me laiſſerent aucun doute à ce ſujet; & me démontrerent le peu de fondement du ſyſtême de M. de la Mure. La différence des rapports de mes expériences avec les ſiennes, ne me laiſſe aucun doute qu'elles ont été mal exécutées. J'en ai imaginé de nouvelles; j'ai vu des canaux, deſtitués de force tonique, ſe loco-mouvoir par le ſeul choc des fluides contre les courbes qu'ils formoient; & réfléchiſſant ſur ces faits, je vis que Weitbrecht avoit aſſigné la vraie cauſe de la loco-motion de l'Artere, mais que ce n'étoit pas de cette loco-motion que dépend le pouls, comme le dit cet Auteur avec M. de la Mure, puiſque ce phénomene exiſte, lors, même, que la loco-motion n'exiſte pas. Mais faiſant attention que par

l'application des doigts ſur telle ou telle partie de l'Artere, on en change la figure cylindrique, je crus appercevoir la cauſe du pouls dans l'obſtacle oppoſé au cours direct des colonnes latérales du ſang dans les vaiſſeaux qu'il parcourt, leſquelles colonnes, ne pouvant ſe réfléchir vers le centre, portent tout leur effort ſur la partie déprimée de l'Artere, & tendent, en la relevant, à rendre à ce vaiſſeau ſa figure primitive. Je communiquai ces idées à M. Jadelot, qui avoit été témoin de mes innocentes cruautés, & auquel j'en avois fidélement paſſé les extraits; il applaudit à ce que j'avois imaginé, & cela me détermina à en donner l'eſquiſſe dans une Thèſe que je ſoutins, pour mes Licences, ſous ce ſavant Profeſſeur. C'eſt cette Thèſe dont je donne ici la traduction; c'eſt une ébauche imparfaite que M. Jadelot a développée dans ſon Mémoire, qui eſt excellent, ſans doute, puiſ-

qu'il a mérité l'approbation d'un célebre Anatomiſte, connu dans la République des Lettres, par ſon rare mérite & ſes excellens ouvrages (*a*). M. Jadelot a employé des matériaux qui ne lui appartenoient pas : il m'en fait l'aveu généreux; mais l'ordre qu'il leur donne, fait le mérite de ſon ouvrage. Ainſi on voit le travail d'un Lapidaire, ajouter au prix d'une pierre précieuſe qui s'embellit ſous ſa main.

N'ayant pu appercevoir, comme je l'ai déja dit, aucune dilatation de l'Artere, l'exiſtence des fibres muſculaires, que l'on dit former leur troiſieme tunique, me devint ſuſpecte. Je la cherchai, mais en vain; les recherches les plus approfondies, ſur de très-groſſes Arteres, ne m'ont démontré que des plans de tiſſu cellulaire, plus ou moins denſes & diverſement arrangés. Je me ſuis aſſuré de ce fait avec M. Jadelot, & il fut forcé d'a-

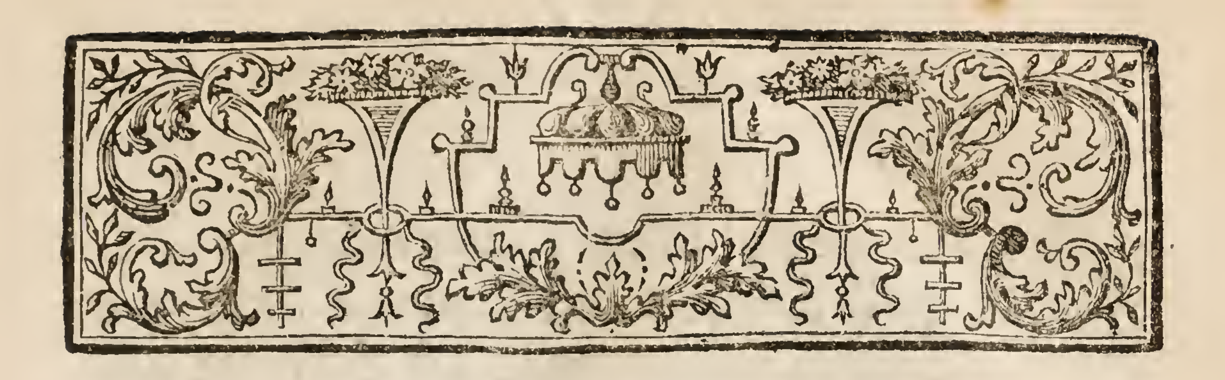
(*a*) M. Portal.

vouer qu'elles n'exiſtoient que dans des Deſcriptions ou ſur des Planches qui prouvent mieux l'habileté de l'Artiſte, que l'exactitude de l'Obſervateur.

Des gens oiſifs, ou ceux qui n'ont d'autre bouſſole que l'opinion commune, traiteront mes aſſertions d'abſurdité. La vérité n'eſt pas faite pour eux : ne voyant, dans les choſes, que ce qu'il deſirent y trouver, ils condamnent tout ce qui peut démaſquer leur ignorance. La Nature a, ſeule, le droit de décider ſur ce que j'avance, & c'eſt d'elle que j'attends mon jugement.

Ce n'eſt pas par eſprit de critique que j'attaque le ſentiment qu'a avancé M. Fabre, contre M. de Haller, ſur la Senſibilité. J'oppoſe ſeulement l'expérience à ſes raiſonnemens ; ce qui, je penſe, n'ôte rien au mérite de l'excellent Ouvrage de cet Auteur célebre.

J'ai peu ajouté à ce que M. Littre a dit ſur l'Hydropiſie du Péritoine. Ce que je rapporte, eſt l'expoſé ſimple de ce que j'ai obſervé ſur ma ſœur, pendant plus de huit ans qu'elle a été vexée par cette cruelle maladie dont elle a été la victime, malgré les ſoins des plus grands Médecins. J'ai cru devoir me diſpenſer de les nommer, parce qu'ils ſe ſont trompés ſur le Diagnoſtic ; mais, je le répete, leur erreur eſt pardonnable dans cette obſcurité. La ſeconde obſervation m'a été communiquée : elle a été faite par un Médecin de Luneville dont je ne ſais pas le nom. Ces obſervations rares, & dont il y a peu d'exemples, pourront ſervir de guide au Praticien, en l'éclairant ſur le Diagnoſtic de cette maladie ; c'eſt ce que je me ſuis propoſé : heureux ſi j'y parviens !



I^ERE. DISSERTATION

Sur la Pulſation des Arteres.

TRADUCTION d'une Thèſe ſoutenue aux Ecoles de Médecine de la Faculté de Nancy, le 12 Juillet 1770.

Le Pouls eſt-il produit par la dilatation des Arteres ?

I.

ON nomme *Pouls*, le coup dont eſt frappé un doigt appliqué ſur une artere d'un animal vivant. Les Phyſiologiſtes qui ſe ſont occupés à chercher la cauſe de ce phénomene, ne nous ont laiſſé que des hypotheſes, & nous ſommes forcés d'avouer que leurs efforts n'ont point ôté le voile qui eſt répandu ſur cette matiere.

II.

La faculté pulſifique, imaginée par *Gallien*, & qu'il faiſoit venir du cœur à travers les membranes des arteres, eſt détruite par pluſieurs expériences, & on la regarde aujourd'hui comme une chimere.

III.

Après la découverte du célebre *Harvée*, lorſqu'on connut la circulation, les Phyſiologiſtes attribuerent le pouls à l'effort du ſang chaſſé par le cœur : ce viſcere, ont-ils dit, détermine à chaque contraction, une quantité relative de ſang dans les arteres déja pleines ; mais trouvant des obſtacles à ſon cours, & n'ayant point aſſez de vîteſſe pour paſſer en ce moment dans les veines, il agit néceſſairement ſur les parois des vaiſſeaux, & augmente leur diametre ; mais dès que le cœur eſt tombé en rélaxation, ſoit par élaſticité, ou par une force active de l'artere, elle réagit ſur le fluide qu'elle contient, lui communique un nouveau mouvement par lequel il eſt déterminé à paſſer dans les veines. C'eſt ſur cette hypotheſe qu'eſt fondée la ſiſtole & la diaſtole de l'artere, à laquelle on croit

encore très-religieuſement, & dont on s'eſt ſervi pour expliquer pluſieurs phénomenes de l'économie animale.

La figure conique de l'artere, oppoſe auſſi des obſtacles au cours direct du ſang, & le force d'agir ſur les parois.

Par toutes ces ſuppoſitions, on prouve ſuffiſamment, non-ſeulement la poſſibilité, mais même l'exiſtence de la dilatation. Quant au reſſerrement de l'artere, on l'explique aiſément, ou par ſon élaſticité, ou par l'action des fibres muſculaires qui entre dans ſon tiſſu.

La diminution du mouvement à raiſon des réſiſtances, & l'égalité du cours des colonnes de fluide contenu dans les vaiſſeaux, jointe à leur paſſage d'un lieu étroit dans un plus large, rend raiſon du défaut de pulſation dans les veines.

IV.

La Nature n'eſt pas favorable à cette Théorie; mais avant qu'elle eût été conſultée, pluſieurs Auteurs avoient élevé des doutes ſur le rapport de l'effet à la cauſe.

Weitbrecht, par les raiſonnemens les mieux établis, a démontré, comme nous le dirons par la ſuite, que la quantité de ſang chaſſé à chaque contraction du ven-

tricule gauche, n'étoit point suffisante pour produire une dilatation dans tout le systême artériel dont le pouls pût dépendre. M. *de la Mure* a reconnu cette vérité, & a démontré, par de très-belles expériences, que le pouls n'étoit point produit par la dilatation des arteres. Le célebre *Haller* avoue n'avoir pas pu découvrir de dilatation dans les arteres des animaux à sang froid, ce qui lui a fait dire que cela pouvoit dépendre de la densité des arteres, & qu'il étoit possible que la cavité du vaisseau fût augmentée, quoique le diametre total ne le fût pas.

V.

La pression latérale, d'où l'on fait dépendre la dilatation, n'a pas lieu, si les obstacles, que l'on suppose s'opposer à la marche directe des fluides dans les vaisseaux, n'existent pas. Que la colonne antérieure puisse être mue & déterminée hors du vaisseau, par un choc moindre que celui que requéreroit la dilatation de l'artere, & c'est ce que prouve la vîtesse du sang dans les petits vaisseaux, qui n'est pas telle que l'avoit dit le célebre *Hallés*, qui a vu que le fluide ne parcouroit qu'un pouce, dans une minute & demie, dans une

artere capillaire rouge, d'un mufcle du ventre d'une grenouille : il eft probable que cet animal étoit affoibli ; car, M. de Haller a obfervé, avec fatisfaction & étonnement, que la vîteffe du fang étoit telle, dans les vaiffeaux capillaires, qu'il avoit peine à la fuivre, & que quelquefois elle égaloit, d'autres fois elle furpaffoit celle du fang dans les gros vaiffeaux. C'eft ce qui vient d'être confirmé par de nouvelles expériences de M. *Fabre*.

La réfiftance, que l'on a dit être produite par la figure conique du vaiffeau, eft imaginée : l'artere ne diminue de diametre qu'à raifon des rameaux qu'elle fournit ; &, entre deux rameaux, le canal eft exactement cylindrique. Il eft aifé de fe convaincre de ce que j'avance, par l'infpection anatomique.

Mais la membrane mufculaire, qui entre dans la compofition de l'artere, fait qu'elle a une force active, dépendante de l'irritabilité, par laquelle elle agit fur le fluide qu'elle contient. MM. *Senac* & *Wiht*, ont comparé le mouvement de l'artere à celui de l'œfophage, par lequel la déglutition s'opere. J'ai cherché, mais envain, cette membrane mufculaire ; j'ai examiné la ftructure des arteres des plus gros animaux, & je n'y ai rien découvert que des

fibres de tiſſu cellulaire, formant des couches plus ou moins épaiſſes & diverſement arrangées. J'ai employé la macération, la cuiſſon; j'ai fait macérer & cuire des portions muſculaires & des arteres pour les comparer; la macération rend les fibres muſculaires blanches, ce qui fait voir que cette couleur rouge n'eſt pas de leur eſſence, comme l'a très-bien dit M. Senac; auſſi ai-je cherché à les découvrir par leur caractere eſſentiel, caractere commun à toutes les fibres muſculaires, l'irritabilité.

J'ai irrité de très-groſſes arteres ſur des animaux vivans, je n'ai jamais vu qu'elles ſe contractaſſent. L'analogie du *Stimulus* naturel, les rendroit ſans doute ſenſibles au *Stimulus* artificiel, ſi elles avoient cette qualité; car, j'employois l'acide vitriolique & l'acide nitreux, avec leſquels acides je mettois en jeu l'irritabilité du cœur. Qu'on ne me diſe point que cette contraction ne peut être apperçue à cauſe de la diſpoſition particuliere & l'entrelacement des fibres de la membrane muſculaire de l'artere. Dans l'eſtomach où les fibres muſculaires ne ſont point diſpoſées ſur un même plan, on apperçoit manifeſtement la contraction ondulatoire, lorſqu'on la ſollicite par quelque *ſtimulus*. Y a-t'il des membranes dont la texture ſoit plus compliquée

compliquée que celle du cœur ? cependant lorſqu'on irrite ce viſcere, il ſe contracte viſiblement.

V I.

M. de la Mure, invité à la recherche de la vérité, par les idées de Weitbrecht, a fait faire des expériences dans leſquelles il a conſtamment vu l'artere ſe *loco-mouvoir* ſans dilatation, même au-deſſous, & entre deux ligatures; pourvu cependant que, dans cette derniere circonſtance, l'artere fût tendue, & qu'elle eût le même diametre qu'au deſſus de la ligature. Enfin, en appliquant un ou pluſieurs doigts ſous une artere libre, il n'étoit pas frappé de ſon mouvement. Tous ces phénomenes ont fait imaginer à M. de la Mure, que la *loco-motion* de l'artere ne dépendoit pas de l'effort du ſang contre les courbes que forment les vaiſſeaux, comme l'a dit Weitbrecht, d'autant qu'il a vu des arteres droites ſe loco-mouvoir. Mais conſidérant l'analogie qui eſt entre le mouvement des arteres & celui du cœur; voyant que le mouvement de ce viſcere exiſte préalablement à celui des arteres dans leſquelles tout mouvement ceſſe avec la ceſſation de l'action du cœur, il croit pouvoir conjecturer que c'eſt de la converſion du cœur que dépend le dépla-

cement des arteres, lequel déplacement ne peut être ſimultané, comme cela eſt conſtant par les obſervations de Gallien & de *Zimmerman.* Une qualité eſſentielle à l'artere, pour qu'elle puiſſe être mue, ſelon le ſentiment de M. de la Mure, eſt ſa force tonique, dont les modifications ſerviront à rendre raiſon de la différence des pouls.

VII.

Nous avons vu, dans les expériences que nous avons faites, & dont nous donnerons le détail ci-après, l'artere ſe loco-mouvoir ſans dilatation. Chaque fois que nous avons fait des ligatures, tout mouvement de l'artere, dont le calibre étoit le même, a été intercepté au-deſſous & entre deux ligatures: enfin, en appliquant un ou pluſieurs doigts ſous une artere libre, nous avons conſtamment ſenti un mouvement, & nous n'avons, que très-rarement, vu des arteres droites ſe loco-mouvoir, & toujours leur loco-motion nous a paru en raiſon des courbes qu'elles formoient, c'eſt-à-dire, que plus l'artere formoit d'inflexions, plus les arteres ſe loco-mouvoient, ce qui eſt bien conforme aux idées de Weitbrecht. Nous avons également vu la ſimultanéité du battement des

arteres. J'ai quelquefois découvert l'artere crurale & l'aorte, & différens doigts appliqués ſur ces arteres, étoient frappés dans le même moment. L'obſervation de Zimmerman ne prouve rien contre cette vérité; & cette Veuve dont il parle, avoit probablement des accès hiſtériques, & cette ſucceſſion des battements pouvoit dépendre des ſpaſmes produits par l'irritation qui caractériſe cette maladie.

VIII.

Le fluide contenu dans les arteres, forme une colonne continue dans tout le trajet de l'artere, lorſqu'elle eſt miſe en mouvement par la force avec laquelle eſt pouſſée la maſſe qui ſort du ventricule gauche; elle tend à la ligne droite, mais la direction de ce mouvement étant changée à raiſon des courbes que forment les vaiſſeaux, la colonne de fluide, en frappant l'angle rentrant du vaiſſeau, tend, par l'effort avec lequel elle le frappe, à le détruire & à mettre l'artere en ligne droite; d'où naît le mouvement d'impulſion en avant, & la loco-motion de l'artere; mais cela n'explique pas la loco-motion des arteres droites, obſervée par M. de la Mure & par pluſieurs. Celle-ci dépend, ou des contrac-

tions plus fortes & plus profondes du cœur, ou de quelque compreſſion ſur les arteres. Par exemple, chez les enfans qui ont des obſtructions au méſentere, & qui ſont dans le maraſme, on ſent aiſément le battement de diverſes arteres. J'ai ſenti, dans ce cas, le battement de l'artere aorte.

Ce ſont ces compreſſions, ou des obſtacles d'autre nature, qui, produiſant un reflux du ſang dans les veines, occaſionnent les mouvemens pulſifiques obſervés ſur les veines : mouvemens que j'ai ſouvent occaſionnés ſur les animaux vivans, & dont on peut voir des exemples dans le Journal de mes expériences. Voici une obſervation bien convaincante, d'une Dame ſujette à des palpitations depuis quelque temps, à un battement violent de la jugulaire externe droite ; les Médecins jugerent que c'étoit un polype. Après ſa mort j'en fis l'ouverture : le polype étoit imaginaire ; mais je trouvai un gouêtre conſidérable formé de pluſieurs kiſtes, remplis d'une matiere ſanieuſe, & qui s'étendant ſur les muſcles & la clavicule, pouvoient, en certaines poſitions, comprimer la ſous-claviere, d'où naiſſoit la palpitation ; & j'attribuai le mouvement de la jugulaire au reflux du ſang produit par les contractions irrégulieres du cœur.

IX.

PAR des expériences qui démontrent évidemment que la force tonique de l'artere n'eſt point eſſentielle à l'exiſtence du pouls, la loco-motion de l'artere ne peut ſe concevoir par la converſion du cœur. D'ailleurs, cette maniere d'expliquer le pouls, ne rend pas raiſon des différens phénomenes que l'on obſerve. On ne peut concevoir pourquoi l'extrémité d'une artere ſe déplace, tandis que ſon tronc eſt immobile. Cette loco-motion devroit être relative à la proximité de la cauſe motrice: le pouls, même, ne peut être expliqué par cette cauſe. En effet, on le ſent ſur toutes les arteres, même ſur celles qui ne ſe déplacent pas; & ſon défaut, dans les veines, vient de ce que les colonnes marchent d'un mouvement égal, & paſſent d'un lieu étroit dans un large. Cherchons donc une autre explication du pouls: Nous la trouvons dans l'effort du ſang contre un obſtacle produit par un changement ſurvenu dans la figure de l'artere; en effet, ſoit que pour tâter le pouls, on applique les doigts deſſus ou deſſous l'artere, on change la figure cylindrique du vaiſſeau, le ſang fait effort pour lever les obſtacles

qui changent la direction & le mouvement parallele des colonnes latérales, & c'eſt par cet effort qu'il frappe les doigts appliqués ſur l'artere. Cela eſt ſi vrai, que tout mouvement pulſifique ceſſe au-deſſous d'une ligature, comme l'avoit déja obſervé Gallien. Par cette explication, on rend aiſément raiſon de tous les phénomenes relatifs au pouls que le Praticien obſerve, ce que l'on ne pouvoit faire par l'explication de M. de la Mure.

Donc, le pouls n'eſt pas produit par la dilatation des arteres.



JOURNAL DES EXPÉRIENCES

faites ſur la Pulſation des Arteres.

PREMIERE EXPÉRIENCE.

Sur un Chien.

Le 2 Janvier 1770.

J'AI découvert, à un chien, l'artere crurale de la longueur de plus de trois pouces : l'artere ſe *loco-mouvoit* ; mais ça été envain que j'ai cherché la ſiſtole & la diaſtole.

II. EXPÉRIENCE.

Sur un Chien.

Le 4 Janvier.

J'OUVRIS la poitrine à cet animal, &, relevant le poulmon gauche, je découvris l'aorte; j'obſervai pendant pluſieurs minutes, ſans avoir pu appercevoir la moindre dilatation ; l'effort du ſang, dont je ſentois le mouvement progreſſif en frappant la courbure de l'aorte, loco-mouvoit cette artere, qui ſembloit s'éloigner de la colonne vertébrale.

III. Expérience.

Auſſi ſur un Chien.

Le 7 Janvier.

Je découvris une grande portion de l'artere crurale ; l'artere ſe loco-mouvoit ſans dilatation, &, en appliquant mes doigts ſur cette artere, je ſentois le mouvement progreſſif du ſang. J'ouvris la poitrine, je mis à nud l'artere aorte ; ſa loco-motion étoit ſenſible, principalement à ſa courbure ; mais nous ne vîmes pas de dilatation.

IV. Expérience.

Sur un Chien.

Le 14 Janvier.

Je mis à nud l'artere crurale, mais l'ayant découverte, j'ouvris la poitrine, & nous examinâmes l'artere aorte : elle ſe loco-mouvoit ſenſiblement ; en comprimant ſtrictement cette artere, tout mouvement fut intercepté au-deſſous de la compreſſion ; cependant l'artere ne ſe vuida pas, & dans le même moment que je levai la compreſſion, un doigt, appliqué ſur l'artere crurale, fut frappé d'un mouvement pulſifique ſimultané à la contraction du cœur.

V. Expérience.

Sur un Chien.

Le même jour.

Je découvris l'artere crurale de plus de deux pouces ; j'appliquai une ligature à cette artere ; son calibre, au-dessus de la ligature, ne me parut pas augmenter ; son mouvement étoit plus fort, mais tout mouvement étoit intercepté au-dessous : elle ne perdit rien de son calibre, comme je m'en assurai, quoiqu'elle ne fût pas un peu si tendue. J'ouvris l'artere dans cet endroit, & le sang sortit comme s'il fût venu d'une veine. Je mis à nud l'aorte ventrale de la longueur de plus de quatre pouces ; nous n'y vîmes aucune action ; elle ne se loco-mouvoit pas ; cependant le pouls étoit sensible au tact, & l'artere émulgente, que j'avois dégagée du tissu cellulaire qui l'enveloppe, se loco-mouvoit avec vivacité. J'embrassai l'aorte avec un compas, & je laissai un très-petit intervalle entre une branche & l'artere ; l'autre branche étant appuyée contre le parois opposé de l'artere, nous ne vîmes pas cet intervalle diminuer. Je découvris l'aorte pectorale : elle se loco-mouvoit, sur-tout près de sa courbure ; je la

comprimai, & à l'inſtant tout mouvement fut intercepté au-deſſous ; & le coup de percuſſion, dont fut frappé mon doigt appliqué ſur la crurale, fut ſimultané à la contraction du cœur, lorſque je levai la compreſſion.

Cet animal étant mort depuis plus de trois quarts d'heure, je déterminai le ſang à ſortir avec vivacité par une ouverture de la crurale, en comprimant alternativement le cœur : à chaque compreſſion, mes doigts appliqués ſur l'artere, furent frappés d'un mouvement pulſifique : il n'y avoit pas ici de converſion.

VI. Expérience.

Auſſi ſur un Chien.

Le 22 Janvier.

Nous examinâmes l'aorte ventrale dont j'avois découvert une portion de plus de quatre pouces, nous n'y vîmes pas de dilatation, & elle ne ſe loco-mouvoit pas ; cependant nos doigts appliqués ſur cette artere, étoient frappés d'un mouvement pulſifique à chaque contraction du cœur ; la loco-motion étoit très-ſenſible ſur les arteres méſentériques, principalement ſur celles de la derniere ſérie où elles ſont plus tortueuſes.

L'aorte pectorale se loco-mouvoit, & nous nous assurâmes de la simultanéité du mouvement des arteres; & en appliquant plusieurs doigts sur des divisions mésentériques, ils étoient frappés en même temps que le cœur se contractoit. L'animal étant mort, je renouvellai le mouvement des arteres en comprimant le cœur, le sang sortoit par bonds, & nous sentîmes le mouvement pulsifique.

VII. Expérience.

Sur un Chien.

Le 26 Janvier.

Je mis à nud l'aorte ventrale; la locomotion étoit obscure: nous examinâmes l'aorte pectorale; elle se loco-mouvoit sensiblement sans dilatation. L'animal étant mort, j'ai découvert la crurale, la honteuse externe, & j'ai renouvellé le pouls & la loco-motion, en comprimant le cœur alternativement.

VIII. Experience.

Sur un Chien.

Le premier Février.

Je mis à nud l'aorte ventrale de la longueur de plus de quatre pouces; nous ne

vîmes ni dilatation ni loco-motion ; cependant le pouls étoit fenfible au tact. Les arteres méfentériques fe loco-mouvoient, & la loco-motion étoit plus fenfible à raifon des courbes qu'elles décrivoient, & de leur divifion.

IX. EXPERIENCE.

Sut un Cheval.

Le 11 Février.

JE découvris l'artere carotide gauche, de la longueur de 5 pouces, je la détachai extérieurement du tiffu cellulaire, nous ne vîmes aucune dilatation de ce canal, mais nous apperçûmes un double mouvement fimultané à chaque contraction du cœur. L'artere étoit mue en avant par une efpece de fecouffe, & elle fe locomouvoit de bas en haut, ce qui vient de l'effort du fang contre la courbure de l'aorte. En paffant un ou plufieurs doigts fous l'artere, & en ayant un ou plufieurs appliqués deffus, nos doigts étoient également frappés d'un mouvement pulfifique. Entre deux ligatures, placées à plus de deux pouces de diftance, nous ne vîmes aucune forte de mouvement, ni au deffous de la ligature ; & ces portions d'arteres,

quoiqu'un peu moins tendues, ne diminuerent pas visiblement de diametre, & ne se vuiderent pas du sang qu'elles contenoient. La portion supérieure de la ligature n'augmentoit pas visiblement de diametre, quoiqu'elle fût plus tendue. Nous n'avons pas vu que l'aorte ventrale se dilatât, & toute espece de mouvement étoit interceptée au-dessous d'une forte compression faite à cette artere. Les arteres mésentériques se loco-mouvoient à raison des courbes qu'elles formoient, & lorsque je mettois de leurs rameaux principaux en ligne droite, nous ne voyions aucune loco-motion

X. EXPERIENCE.

Sur un Bouquetin.

Le 14 Avril.

J'AI examiné l'aorte ventrale de cet animal que j'avois découverte de plus de trois pouces : elle ne se loco-mouvoit pas ; ce mouvement étoit sensible sur les arteres mésentériques.



XI. EXPERIENCE.

Sur un Chien.

Le 6. Mai.

J'AI découvert la crurale de la longueur de trois pouces, elle ne se loco-mouvoit pas; cependant le pouls étoit sensible. Je mis à nud l'artere aorte; elle se loco-mouvoit: je fis deux ligatures à deux pouces de distance l'une de l'autre, & nous ne vîmes plus aucun mouvement au-dessous ni entre les ligatures. Le calibre de l'artere ne paroissoit pas changé au-dessous, & un doigt passé sous l'artere, étoit également frappé que celui qui étoit en dessus.

J'ouvris la poitrine; la loco-motion étoit forte à la courbure de l'aorte, mais nous ne vîmes pas le reste du canal se loco-mouvoir: le pouls étoit très-élevé.

L'animal étant mort, je fis une ouverture à l'aorte, près de sa division en iliaque; je comprimai le cœur: je renouvellai le mouvement de l'artere, & le sang sortit en décrivant une parabole, & sauta à plus de trois pieds.



XII. Experience.

Sur un Cheval.

Le 14 Mai.

Je découvris, de la longueur de cinq pouces, l'artere carotide gauche & la détachai entiérement de tout le tiſſu cellulaire ; nous examinâmes une artere cervicale ſupérieure, elle alloit à ſa deſtination en formant pluſieurs inflexions en forme de ſpires : elle ſe loco-mouvoit, & la loco-motion étoit plus ſenſible aux courbes. Je les détruiſit toutes, & l'artere ne ſe déplaçoit plus lorſqu'elle étoit en ligne droite. Nous avons vu pluſieurs fois ce phénomene avec ſatisfaction : la carotide ſe loco-mouvoit & avoit le mouvement de ſuccuſſion en avant, dont j'ai déja parlé. Nous plaçâmes un compas de la même maniere que dans l'Expérience V, & nous ne vîmes pas l'intervalle diminuer. En plaçant nos doigts ſous l'artere, nous ſentions les ondulations du ſang ſe ſuccéder & produire le pouls : en comprimant cette artere, ſon calibre ne diminuoit pas & ne ſe vuidoit pas du ſang qu'elle contenoit ; je fis deux ligatures à trois pouces de diſtance ; le mouvement de ſuccuſſion en avant avoit lieu, mais on ne ſentoit plus

le pouls au-deſſous ni entre les ligatures Donc , &c.

Nous examinâmes l'aorte ventrale découverte de la longueur de plus d'un pied : le pouls étoit fort, mais nous ne vîmes pas de dilatation, & la loco-motion étoit à peine ſenſible ; elle devenoit plus forte, lorſqu'en paſſant mes doigts ſous l'artere, je lui faiſois décrire une courbe, il n'y avoit aucun mouvement ſous une compreſſion forte de cette artere. Les dernieres diviſions des méſentériques ſe déplaçoient conſidérablement : la loco-motion étoit moindre dans les troncs ; enfin elle n'exiſtoit plus lorſque je plaçois ces arteres en lignes droites.

J'ouvris la poitrine ; nous ne vîmes pas que l'aorte pectorale ſe dilatât. Nous avons obſervé le mouvement ſimultané des arteres avec la ſiſtole du cœur.

XIII. Experience.

Le 11 Juin.

J'adaptai, à chaque extrémité d'une portion du canal inteſtinale, longue de deux pieds, un tube d'égal diametre ; j'arrangeai enſuite ſur chaque tube, une veſſie de veau : je remplis le tout d'eau ; je plaçai cette machine, ainſi diſpoſée, ſur une table. Lorſque

je

je comprimois l'une ou l'autre veſſie, nous ſentions le mouvement pulſifique ſemblable à celui des arteres ; lorſque je faiſois décrire des courbes à ce canal, la loco-motion étoit ſenſible & étoit en raiſon des courbes & de la profondeur des compreſſions : elle diſparoiſſoit lorſque je plaçois ce canal en ligne droite. Nous ne vîmes aucune dilatation.

Cette expérience ne laiſſe rien à déſirer, & nous démontre des loco-motions exiſtantes ſans converſion du réſervoir, mais produites par la cauſe indiquée dans ma Thèſe.

XIV. Experience.

Sur un Chien.

Le 30 Juin.

J'attachai un tube à chaque extrémité d'une portion de canal inteſtinal de poule, longue de ſix pouces ; j'inſinuai un canal dans l'aorte ventrale, au-deſſus des iliaques ; j'inſinuai auſſi l'autre canal dans la veine cave au même endroit, après avoir fait comprimer ſupérieurement ces vaiſſeaux, & fait deux ligatures au-deſſous des iliaques. Lorſque les compreſſions furent levées, nous vîmes le ſang, ſortant de l'aorte, s'élancer dans le canal intermé-

diaire, & lui communiquer un mouvement de loco-motion confidérable fans dilatation; en appliquant les doigts fur ce canal, foit en deffus, foit en deffous, ils étoient frappés d'un mouvement pulfifique.

La circulation dura, par cette voie, plus d'un quart d'heure. L'animal étant mort, je comprimai le cœur, & nous obfervâmes les mêmes phénomenes que fur une artere d'un animal vivant.

XV. Experience.

Sur un Chien.

Le 11 Juillet.

J'ai découvert l'aorte de la longueur de trois pouces; cette artere fe loco-mouvoit fenfiblement fans dilatation; en la comprimant tout mouvement étoit intercepté au-deffous, & les doigts étoient également frappés en deffus & en deffous. Nous obfervâmes les arteres méfentériques; celles que je rendois droites ne fe loco-mouvoient plus, mais le mouvement étoit très-fenfible fur celles qui décrivoient des courbes. Nous obfervâmes encore la fimultanéité du battement des arteres; j'ai ouvert la poitrine, & l'aorte fe loco-mouvoit, fur-tout, auprès de fa courbure.

Cette expérience a été faite en présence des Professeurs de la Faculté, & de plusieurs Médecins du Collége Royal de Nancy..

XVI. Expérience.

Sur un Chien.

Le 12 Juillet.

J'AI mis à nud l'aorte ventrale de la longueur de quatre pouces; j'ai séparé plusieurs arteres sacrées & une reinale : l'aorte débarassée du tissu cellulaire, se loco-mouvoit ainsi que toutes ces petites arteres, dont le mouvement étoit plus considérable. En appliquant légérement le doigt sur l'aorte, je ne sentois pas le pouls, mais il étoit sensible lorsque je l'appliquois un peu plus fort. Ayant fait une ligature, il n'y eut plus de mouvement au-dessous, & je n'observai pas de changement notable dans les diametres. Je levai cette ligature, & un doigt, appliqué sur l'iliaque, fut frappé au même instant que le cœur se contracta. J'ouvris la poitrine & je mis à nud, avec l'aorte, les troncs des deux arteres carotides, & j'observai que le mouvement de succussion venoit de la cause que j'ai assignée plus haut.

XVII. EXPERIENCE.

Sur un Chat.

Le même jour.

J'OUVRIS la poitrine ; j'obſervai l'aorte qui ſe loco-mouvoit, mais principalement à ſa courbure, ſans la moindre dilatation.

Fin des Expériences ſur la dilatation des Arteres.





DISSERTATION

SUR LA

SENSIBILITÉ DES PARTIES.

Les corps different entr'eux par leurs formes ſubſtantielles, & c'eſt de la modification de ces mêmes formes, que dépendent les qualités qui les caractériſent.

La ſenſibilité eſt une qualité, propre à l'animal, par laquelle il eſt averti des rapports qui ſont entre lui & tout ce qui l'environne ; mais toutes les parties de l'animal n'ont pas cette qualité, & nous ne ſommes pas obligés de croire que leur trame ſoit de nature ſenſible, parce que *Boerhaave* l'a dit, & que *Malpighi* l'a imaginé; nous ne ne blâmerons pas *Caldami* de ce qu'il a oſé combattre les ſentimens de ces grands hommes, en oppoſant des faits fournis par la nature, à un raiſonnement enfanté par l'imagination.

Pour examiner les parties dont l'animal eſt formé, relativement à la ſenſibilité, je les diviſerai en quatre claſſes.

Je placerai dans la premiere, les parties abſolument ſenſibles : les nerfs ſeuls ont cette qualité.

J'appellerai celles de la ſeconde claſſe, parties relativement ſenſibles ; ce ſont celles dans leſquelles les nerfs viennent ſe terminer, & dans le tiſſu deſquelles ceſſant de former des cordons, leur partie médullaire, quittant ſes enveloppes, ou n'en conſervant que de très-légeres, s'épanouit en une eſpece de pulpe, comme cela s'obſerve à l'extrémité des doigts ; ces parties ſont la peau, la fibre muſculaire : parties, dont la ſenſibilité eſt en raiſon des nerfs qui entrent dans leur organiſation.

Je nommerai celles de la troiſieme claſſe, parties accidentellement ſenſibles ; ce ſont celles qui ſervent de gaîne à la matiere ſenſible, telles que les enveloppes des nerfs, où celles à travers leſquelles paſſent des nerfs qui vont ſe diſtribuer à d'autres parties, telles ſont la pleure, le péritoine, &c.

Les parties abſolument inſenſibles, formeront la quatrieme claſſe ; je placerai dans cette derniere, avec le célebre *Haller*, les aponévroſes, les membranes & les tendons.

Si M. de Haller s'eſt fait illuſion en n'examinant que des parties dans l'état ſain, ce qui n'eſt pas cependant ; nous pouvons

dire aussi que les Praticiens ont mal jugé des parties après des observations faites dans le seul état malade.

Mais M. de Haller s'est-il réellement trompé en nous disant que l'on doit regarder comme des fantômes, les accidens monstrueux attribués, par nombre d'Observateurs célebres, à la lésion des parties tendineuses, aponévrotiques & membraneuses ? Il a porté ce jugement d'après un nombre considérable d'expériences faites sur les animaux vivans : expériences dont le rapport a été uniforme, lorsqu'on a pris les précautions convenables, & dont le savant *Tosseti* fait remarquer l'importance : on ne pourra dire, qu'en dénudant si exactement les tendons, on détruit les nerfs qui vont se distribuer dans leur substance ; ils ne peuvent les recevoir à travers le tissu cellulaire qui forme leurs graines, ce seroit autant de petits liens qui les gêneroient dans les divers mouvemens que l'on exécute, & autant de pierres d'achopement à des douleurs continues, qui forceroient l'animal à rester comme un automate, & le rendroient le plus malheureux des êtres. Si les tendons reçoivent des nerfs, ils leur viennent de loin, comme l'a dit M. *Fabre*, & ils vont se répandre dans leur substance en une maniere de pulpe qui les dérobe aux

recherches de l'Obſervateur le plus attentif.

Mais, au moins, devroient-ils ſe manifeſter par leur attribut eſſentiel, & ne point reſter dans un repos dangereux quand on leur porte les coups les plus funeſtes. Je ſais que, par des cauſes qu'on rapporte, chez l'homme, aux paſſions, on a quelquefois obſervé que des animaux étoient inſenſibles à toutes ſortes d'injures; mais ce ſont de ces phénomenes rares, & qui ne peuvent être mis en parallele avec un rapport conſtant de faits beaucoup ſupérieurs en nombre. Je ſais que ce phénomene peut encore dépendre de la qualité du *ſtimulus*, avec lequel on procede à l'expérience: telle on voit la teinture de mirrhe & d'aloës, appliquée extérieurement, produire un dévoiement, un maraſme dangereux & même mortel, ſans produire d'effets ſenſibles ſur les organes qu'elle a parcourus avant de parvenir aux inteſtins. On ne peut donc douter des impreſſions des *ſtimulus*, relatives à la diſpoſition des organes; mais, de ce qu'une fois, par exemple, l'émétique n'aura pas produit le vomiſſement, peut-on raiſonnablement conclure que l'eſtomach eſt toujours inſenſible à ſon action? D'ailleurs, preſque toutes les obſervations qu'on a oppoſées à M. de Haller, peuvent être ſoupçonnées d'avoir été mal faites, & M.

de Haller a aſſigné les cauſes les plus communes de l'erreur. Il arrive, par exemple, quoiqu'on ait bien découvert un tendon, qu'il paroiſſe ſenſible lorſqu'on le pique, & cela eſt arrivé, particuliérement quand on faiſoit les expériences ſur le tendon d'Achille ; mais on ne faiſoit pas attention au prolongement des fibres muſculaires, entre les fibres tendineuſes, leſquelles fibres on irritoit, ce qui occaſionnoit les cris de l'animal. Suppoſons actuellement que par une ſuppuration, ces lames tendineuſes qui recouvrent cette portion muſculaire ſoient détruites, pourra-t-on dire que le tendon eſt ſenſible, de ce qu'en irritant cette partie, l'animal paroît être ſenſible ?

Le ſavant M. Fabre, croit cependant réduire à rien le ſentiment du célebre Haller, (malgré les autorités qui l'appuyent) par quelques obſervations, les plus familieres en Chirurgie, qui prouvent que toutes nos parties ont des nerfs, & qu'elles ſont plus ou moins ſenſibles, ou capables d'exciter la douleur dans certaines circonſtances. Ne cherchons pas d'autorité contre Haller, dans les anciens Obſervateurs : leurs obſervations ſont fautives, parce qu'elles ont pour baſe le préjugé que les tendons & les autres parties que l'on nous a dit être ſenſibles par excellence, ſont nerveuſes ;

d'après cela on ne doit pas être ſurpris de l'étonnement qu'ils font paroître dans quelques obſervations, où ils ont vu des bleſſures, faites à ces parties, guérir ſans accidens. On trouve dans *Bonnet*, pluſieurs obſervations de cette nature, des malades vexés par les douleurs les plus atroces de panaris, que l'on attribuoit à la léſion du tendon ou du périoſte, qui ont été guéris miraculeuſement en perçant l'ongle ou la peau, ſuivant le ſiége de la matiere, avec les précautions qu'il rapporte ; & on a reconnu que la cauſe irritante étoit une ou deux gouttes de ſanie rouſſe, très-âcre, amaſſée dans un foyer.

Les Anciens étoient en contradiction avec eux-mêmes ; ils attribuoient les accidens les plus graves à la léſion du tendon ; cependant dans la rupture du même tendon, ils en recommandent la ſuture, laquelle a été faite pluſieurs fois avec le plus plus grand ſuccès.

» Il eſt certain, dit M. Fabre, que le » tiſſu cellulaire, qu'on a cru dépourvu de » nerfs, & qu'on a conſtamment trouvé in» ſenſible dans les expériences Hallériennes, » devient douloureux lorſqu'il ſuppure : on » en a la preuve évidente dans une plaie » qui n'intéreſſe que la peau & cette par» tie ; deux jours après, au lever du pre-

» mier appareil, il n'y a aucun point de
» cette plaie qui ne soit sensible & dou-
» loureux lorsqu'on la touche trop rude-
» ment ».

Voilà les cas où l'on est sûrement induit en erreur, quand on ne considere un objet que par une de ses faces. En faisant attention à la classe dans laquelle j'ai mis le tissu cellulaire, on verra comment l'on doit entendre qu'il est sensible. Mais pour répondre à M. Fabre en faveur de Haller, je dirai que dans cet état d'ulcère où il y a engorgement, tension, irritation, où toutes les parties sont confondues, qu'il n'est pas possible de juger des qualités propres à telle ou telle partie, ni de savoir qu'elle est celle qu'on irrite; d'ailleurs, en touchant rudement, comme le dit M. Fabre, ne porte-t-on pas évidemment l'impression à des parties sensibles? Le tissu cellulaire n'est point assez résistant pour ne pas céder à un fort attouchement. Ce fait simple & trivial n'attaque pas, à ce que je crois, les principes qu'a posés M. de Haller.

Est-il possible que des parties insensibles, dans l'état sain, deviennent sensibles dans l'état malade? M. Fabre nous l'assure & nous dit qu'elles changent, pour ainsi dire, de nature lorsqu'elles sont découvertes dans une plaie, & qu'elles suppurent.

Perſonne ne doute des changemens que la maladie peut apporter à nos parties ; mais ſi elles changent de nature, comme le dit M. Fabre, il n'y a pas de comparaiſon à établir entre l'état ſain & l'état malade, & dans cette métamorphoſe, on ne peut mettre en parallele les qualités des parties de nouvelle formation, avec celles à la la place deſquelles elles ſont ſubſtituées.

J'ai ouvert le cadavre d'une Dame morte de la vérole ; je trouvai les vertebres tellement détériorées, que dans des endroits, formant une ſubſtance ſpongieuſe, je pouvois les couper aiſément avec le ſcalpel ; d'autres parties étoient imbibées par une ſanie très-puante, étoient friables & paroiſſoient vermoulues : elle avoit été vexée par des douleurs aux lombes, les plus atroces & qui lui rendoient toutes les ſituations inſupportables ; ſeroit-il raiſonnable d'attribuer ces douleurs aux os devenus ſenſibles par leur ramolliſſement ? Non, ſans doute.

J'ai oui dire au célebre M. Petit, dont je ſuis les excellentes leçons, qu'il avoit pluſieurs fois irrité le perioſte ſans que les malades s'en fuſſent apperçu.

J'ai pluſieurs fois irrité, tiraillé des tendons dans l'état malade, ſans que l'animal eût donné le moindre ſigne de ſenſibilité ; j'en rapporterai ci-après une obſervation.

J'ai vu des tendons coupés, guérir en peu de jours ſans accidens.

Mais ſans faire aucun cas des obſervations qui prouvent l'inſenſibilité des tendons, M. Fabre leur accorde une ſenſibilité relative, & il dit que ces parties ne ſont pas ſenſibles dans l'état ſain, parce que les nerfs *ſont trop enveloppés, trop preſſés, ou diſpoſés de maniere qu'ils ne peuvent tranſmettre à l'ame aucun ſentiment.*

Dans cet état de preſſion, les parois des vaiſſeaux nerveux, appliqués les uns aux autres, devroient s'unir & oblitérer leur cavité, comme cela arrive à tous les autres vaiſſeaux qui ſont dans ce cas, & les chocs du ſuc médullaire ne feront pas aſſez forts pour ſe pratiquer alors un paſſage à travers des fibres ſolides : il eſt vrai que les parties ſenſibles le deviennent davantage dans l'état malade. Lorſqu'il y a inflammation, les nerfs ſont tendus, développés, & par cette raiſon le fluide nerveux y aborde avec plus de facilité, & y eſt d'ailleurs déterminé en plus grande quantité par l'irritation. Les accidens qui ſurviennent, feront donc en raiſon de l'intenſité de l'inflammation, de la nature de la partie, & de la matiere irritante.

On nomme *pus*, une matiere blanche, plus ou moins épaiſſe, ſans odeur, formée

dans un foyer, par une mixtion combinée des principes de différentes humeurs fixées en de certaines proportions par l'irritation augmentée.

C'eſt, ſans doute, trop reſtreindre l'idée que l'on doit avoir du pus, & ne peut-on pas donner ce nom à toute matiere amaſſée dans un foyer, par les mêmes loix, & qui a des qualités différentes de celles que l'on nomme proprement *pus*? A raiſon des humeurs dont elle eſt formée, & de la mixtion différemment combinée de ces mêmes humeurs, toutes ces humeurs purulentes ont plus ou moins de mobilité, & chacune a une qualité irritante, relative à la partie avec laquelle elle aura de l'affinité; ce qui fera que telle matiere amaſſée dans une partie & appellée dans une autre par une cauſe quelconque, traverſera, au moyen du tiſſu cellulaire, diverſes autres régions, & ira d'une extrémité du corps à l'autre ſans produire le moindre effet ſenſible ſur les parties qu'elle parcourera; c'eſt ce que l'on voit dans les métaſtaſes.

Or, dans une bleſſure dans laquelle le tendon eſt intéreſſé, celle, par exemple, que M. de Haller rapporte, & dont M. Fabre ſe prévaut contre le ſentiment de cet homme illuſtre, il ſurvient engorgement, inflammation; & cette plaie, qui d'abord

n'avoit produit aucuns ſymptômes graves, eſt ſuivie des accidens les plus terribles que l'on attribue à la léſion du tendon. Plus nos humeurs ſont atténuées, & plus elles ſont ſuſceptibles d'acquérir de l'acrimonie; or, les ſucs qui abreuvent les tendons ſont de cette nature, & combinés avec d'autres humeurs, il peut en réſulter une matiere très-irritante, capable de porter ſes effets pernicieux ſur les parties voiſines. Comment diſtinguera-t-on ſi c'eſt un nerf qui eſt irrité? L'intenſité des accidens devroit le faire ſoupçonner; mais le préjugé prévaut, & ſans autre examen, on les rapporte au tendon, on le coupe en entier, avec lui on coupe le nerf inſtrument de la douleur: les accidens ceſſent, & l'on eſt confirmé dans ſon erreur. Il étoit bien plus naturel d'attribuer les convulſions & d'autres accidens qui occaſionnerent la mort au jeune homme de M. de Haller, à l'irritation faite ſur une branche du nerf ſciatique qui accompagne preſque toujours le tendon d'Achille, & va ſe diſtribuer au pied. C'eſt ce nerf dont Toſſeti a donné une excellente Table inférée dans le Recueil des Mémoires de M. Haller.

Je ne cherche pas à éluder les objections contre le ſentiment de M. de Haller; mais ſera-ce avec plus de juſtice que nous attri-

buerons, à la ſenſibilité exceſſive de la dure-mere, les accidens qui ſurviennent trois ou quatre jours à la ſuite de ſa léſion, par une eſquille qui la pénetre, comme le ſuppoſe M. Fabre ?

Dans ce cas, non-ſeulement la dure-mere eſt irritée, mais le cerveau lui-même : l'engorgement ſurvient avec l'inflammation & tous les ſymptômes, la dure-mere ne peut être gonflée ſans qu'il y ait tiraillement de l'origine des nerfs, & c'eſt à cette cauſe que l'on doit attribuer les accidens. Tout ce qu'a dit M. Fabre, contre le ſentiment de M. de Haller, ne prouve rien ; & il a conclu mal-à-propos que les parties auxquelles cet Auteur a refuſé la ſenſibilité, étoient ſenſibles ; mais je ne conſeillerois pas pour cela, avec M. de Haller, la ſuture des tendons lorſqu'ils ſont coupés, à cauſe de la proximité des parties très-ſenſibles, & parce qu'elle n'eſt pas néceſſaire pour leur réunion ; la ſituation de la partie, avec un bandage approprié, ſuffit ordinairement, comme je l'ai vu pour un Soldat du Régiment de *Schomberg*, qui, en ſautant, ſe caſſa le tendon d'Achille dont il fut guéri en ſix ſemaines, ſans qu'il fut ſurvenu aucun accident.

Expériences sur la Sensibilité.

PREMIERE EXPÊRIENCE.

Sur un Chien.

Le 21 Décembre 1769.

J'AI découvert exactement les tendons fléchisseurs d'une patte de devant; j'ai laissé reposer l'animal pour calmer les douleurs produites par une incision longue de six pouces. J'ai scarifié les tendons, & les ayant saisis avec un crochet, je les ai coupé en plusieurs endroits : l'animal étoit tranquille, mais il donnoit des marques d'une vive sensibilité à la plus légere irritation de la peau.

II. EXPERIENCE.

Sur un Chien.

Le 2 Janvier 1770.

J'IRRITAI le tendon d'Achille, avec de l'acide nitreux, après l'avoir découvert exactement. Je saisis ce tendon avec un crochet, je le perçai & j'en enlevai plu-

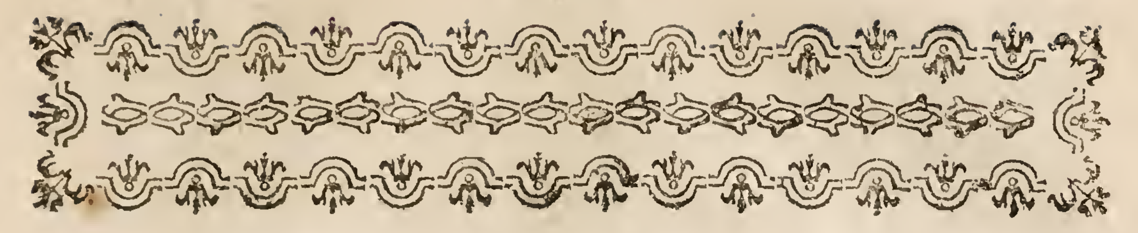
ſieurs parties à coups de ciſeaux : l'animal étoit inſenſible à toutes ces injures, mais il exprimoit ſes douleurs par les cris les plus aigus, quand j'irritois la peau ou une portion muſculaire.

III. EXPERIENCE.

Sur un Chien.

Le 21 Mars.

VOULANT découvrir le tendon d'Achille, après une ſection de quatre pouces, l'animal m'effraya par ſes cris ; je croyois irriter le tendon, mais examinant attentivement, je vis que j'irritois un rameau de nerf, qui avoiſine & quelquefois paſſe ſur le tendon, pour aller ſe diſtribuer au pied ; j'eus ſoin de l'éviter. Je coupai le tendon, en partie, en pluſieurs endroits, je le perçai avec un crochet ; l'animal étoit tranquille, mais il paroiſſoit très-ſenſible à la plus légere irritation de la peau. Je le détachai ; il ſauta à l'inſtant ſur ſes quatre pattes, ſe lécha & vint me careſſer. Je baſſinai la plaie avec de l'eau, j'y mis un peu de charpie pour en empêcher la réunion. Le ſurlendemain j'irritai le tendon ſans que l'animal parût le ſentir ; je fis la réunion de la plaie, & en quatre jours l'animal fut parfaitement guéri.



OBSERVATIONS

SUR

L'HYDROPISIE DU PÉRITOINE.

On donne le nom général d'*Hydropiſie*, à la collection, contre nature, d'un fluide dans une cavité quelconque, naturelle ou formée par la maladie.

L'hydropiſie reçoit différens noms, à raiſon du lieu où elle eſt formée; lorſque l'eau eſt épanchée dans la grande cavité du péritoine, on la nomme *aſcite;* on appelle *hydropiſie véſiculaire*, la collection d'eau dans pluſieurs petites poches formées à la ſurface des viſceres. Il paroît qu'elles ſont produites par la diſtenſion des vaiſſeaux lymphatiques. L'ovaire, chez les femmes, eſt le ſiége le plus commun de cette hydropiſie; alors les véſicules ne ſont autre choſe que la diſtenſion de ces petits corps ſphériques qui ſont dans ſa ſubſtance, & que l'on dit être des œufs.

La tumeur qui forme l'ovaire, devient ſouvent conſidérable. J'en ai vu une qui formoit une hernie par l'ombilic, & qui peſoit 45 livres. Il ſe forme quelquefois des hydropiſies véſiculaires dans la cavité de la matrice : Mauriceau en rapporte un exemple dans le Livre de ſes Obſervations. Il attribue la formation de ce corps étranger à quelque mauvaiſe diſpoſition des ſemences deſtituées du mouvement divin qui devoit en ranger régulierement les parties pour en former un enfant. Il eſt plus probable que ce corps n'étoit rien autre que l'engorgement ſéreux de ces petits corps qui ſe trouvent à l'orifice interne de la matrice, & que *Naboth* diſoit être des œufs. J'en ai vu un formant une véſicule de la groſſeur d'une aveline ; elle étoit remplie de ſéroſités. C'eſt peut-être le ſiége des fauſſes eaux des femmes groſſes. Si cela étoit, il ſeroit aiſé de rendre raiſon de leur formation.

Lorſque l'eau eſt contenue dans un ſac de nouvelle formation, c'eſt ce qu'on nomme *hydropiſie enkiſtée*. Ces ſacs ou kiſtes, ſont formés par l'écartement des lames du tiſſu cellulaire. Le ſiége le plus commun de ces hydropiſies, eſt le tiſſu cellulaire des différens viſceres, tels que le foie, la rate, les reins, l'épiploon, &c. Celle qui ſe for-

me dans l'écartement des lames du méſentere eſt très-difficile à reconnoître. L'eau s'amaſſe quelquefois entre la membrane externe de la matrice & ſon corps : c'eſt une eſpece d'hydropiſie de matrice.

Mais il eſt une autre eſpece d'hydropiſie, que l'on nomme *hydropiſie du péritoine*. Le tiſſu cellulaire de cette membrane eſt le ſiége de cette maladie.

La texture lâche de cette partie chez les femmes, ſemble leur rendre cette maladie particuliere.

L'irritation produite par le tiraillement de quelques parties de la matrice, ou de ſes ligamens ; & le relâchement des vaiſſeaux ſéreux de cette partie, forment les cauſes occaſionnelles.

La cauſe prochaine eſt la préſence du liquide qui eſt verſé dans les cellules par l'extrémité des vaiſſeaux ſéreux rompus, & non par des vaiſſeaux excrétoires des glandes du péritoine, comme le dit M. *Littre*. Les glandes ne ſont rien moins que démontrées : les meilleurs Anatomiſtes en nient l'exiſtence. L'irritation détermine, dans ces parties, une plus grande quantité d'humeurs qui ſurchargent les vaiſſeaux ſéreux ; ceux-ci diſtendus à l'excès, ſe romperont & verſeront l'humeur qu'ils contiennent, dans une ou pluſieurs cellules ;

ces cellules diſtendues, & en prenant peu-à-peu la figure ſphérique, affaiſſeront les cellules voiſines en les comprimant : il ſe fera colliſion, & par là, les parois du ſac pourront prendre une conſiſtance très-épaiſſe. C'eſt ainſi que ſe forment les poches dans le poulmon, quelquefois ſi épaiſſes, & que l'on nomme *vomiques*. On voit que dans le principe, cette hydropiſie ſera enkiſtée ; mais comme il ſe trouve des cellules foibles & qui ne peuvent réſiſter à la diſtenſion, elles ſe déchirent & étendent les limites de l'épanchement qui occupera bientôt toute l'étendue du péritoine. C'eſt alors que naît l'obſcurité du diagnoſtic de cette maladie, & il n'eſt pas étonnant qu'elle ſe dérobe aux connoiſſances des plus célebres Médecins, comme le dit M. Littre, & comme j'en ait fait la triſte expérience.

Il eſt aiſé de s'imaginer combien ſera lente la formation du premier épanchement. Dans l'obſervation de M. Littre, il a été deux ans. Combien de réſiſtances à vaincre ! D'ailleurs, ce n'eſt que petit à petit que l'irritation ſe propage, & que le nombre des vaiſſeaux, qui fourniſſent à l'épanchement, augmente. Mais quand on aura évacué l'épanchement, les poches ſeront formées, les vaiſſeaux rompus, & il ſe renouvellera beaucoup plus promptement.

Dans les autres especes d'hydropisie, il y a lésion des fonctions. Celle-ci n'est caractérisée, dans le commencement, que par une ou plusieurs tumeurs circonscrites, & qui n'occasionnent d'incommodité que par leur poids : toutes les fonctions naturelles se font très-bien; les malades sont sans fiévre, & les urines sont équivalentes à la boisson.

Lorsque l'épanchement augmente, l'incommodité produite par leur poids, devient plus considérable. Les eaux, par leur séjour, acquierent la qualité irritante. D'ailleurs, la distension des fibres occasionne un sentiment de chaleur insupportable. Les malades disent qu'il leur semble avoir un brasier dans l'intérieur; cependant elles ne sont pas, ou ne sont que très-peu altérées.

Enfin, lorsque le mal est à son apogée, la tension du ventre n'est pas uniforme, comme le dit M. Littre, à cause des tumeurs qui augmentent toujours en raison de l'épanchement, sur-tout si elles sont attachées aux parois antérieures du sac. Les humeurs acquierent de l'acrimonie, les sacs s'ulcerent, les regles se suppriment. Au sentiment de chaleur se joint la fiévre : le pouls est dur & petit, les extrémités s'œdématient ; la gangrêne survient à ces parties, & la malade périt dans le délire.

DIAGNOSTIC.

CETTE maladie eſt très-difficile à reconnoître ; le peu de gravité des ſymptômes, fait qu'on la néglige au commencement, & il eſt enſuite très-aiſé de la confondre avec d'autres, lorſqu'elle eſt à un certain degré ; cependant il y a quelques ſignes qui peuvent la caractériſer. L'hydropiſie de l'épiploon forme dans ſon commencement, une douleur circonſcrite, & occupe dans la ſuite toute la capacité du ventre. Quelquefois l'épiploon, uni au péritoine, forme un ſac, comme l'a obſervé M. *Monroo* ; mais ces hydropiſies ſe forment aſſez promptement : les deux ſexes y ſont expoſés. D'ailleurs, il y a léſion des fonctions ; les digeſtions ſont viciées & les malades vomiſſent dans la ſuite tout ce qu'ils prennent. Enfin, tous les ſymptômes qui caractériſent les autres hydropiſies, accompagnent celle-ci.

L'hydropiſie du péritoine attaque plus particuliérement les femmes, & c'eſt une ſuite aſſez ordinaire d'une couche laborieuſe. Elle eſt pluſieurs années à ſe former : ſon progrès eſt très-lent, ſur-tout dans les commencemens. Le ventre garde toujours la même forme, quoique le corps change de ſituation.

La tumeur du ventre eſt circonſcrite dans les commencemens ; les extrémités n'enflent que fort tard. La malade conſerve ſa fraîcheur & ſon embonpoint ; elle a de l'appétit, ſes digeſtions ſe font bien : elle eſt peu altérée ; les urines ſont équivalentes à la boiſſon : il n'y a point de fiévre, point d'altération à la peau ; les régles coulent à l'ordinaire ; enfin la malade, aux chaleurs près, ne ſent d'autre incommodité que celle du poids de ſon ventre.

La liqueur que l'on tire par la ponction, eſt mucilagineuſe, épaiſſe, de couleur brune, & en ſe coagulant, elle prend la conſiſtance du foie. Cette qualité lui vient du mêlange des parties graiſſeuſes & ſéreuſes, & du ſéjour qu'elle fait. L'eau de l'hydropiſie de l'épiploon, a à peu-près le même caractere ; mais, je le répete, cette hydropiſie ſe forme plus promptement, & les ſymptômes qui l'accompagnent ſont plus graves.

Prognostic.

Cette maladie peut ſe guérir, dans le commencement, lorſque les fonctions ſe font bien, & que la circonſcription eſt petite (*a*), mais elle eſt plus difficile quand la tumeur eſt étendue, qu'il y a pluſieurs

(*a*) Mémoire de M. Littre, *page* 511.

kiſtes ; enfin, il n'y a plus de guériſon à eſpérer quand la chaleur eſt exceſſive, elle annonce l'irritation conſidérable, & l'ulcération des kiſtes ; l'eau eſt ondée de pus, les fonctions ſont viciées, les régles ſe ſuppriment, les extrémités s'œdématient, & la malade eſt près de ſa fin.

Premiere Observation.

Une perſonne d'un tempérament ſanguin, très-irritable, & d'une conſtitution délicate, mariée à vingt ans, ſur la fin de 1761, devint groſſe peu de temps après. Sa groſſeſſe ſe manifeſta par des nauſées & des vomiſſemens très-fréquens qui durerent juſqu'au cinquiéme mois ; alors on jugea à propos de la ſaigner : les vomiſſemens ſe renouvellerent juſqu'au commencement du neuviéme mois.

Le travail de l'accouchement dura deux jours & trois nuits. Les eaux étoient écoulées ; la foibleſſe du ſujet faiſant craindre à l'Accoucheur que la nature ne fût inſuffiſante, il termina l'accouchement. Dans cette manœuvre la malade crut avoir été bleſſée. On ſoupçonna que les lochies avoient été inſuffiſantes.

La malade ſentit pendant pluſieurs mois,

des douleurs très-aiguës à la région lombaire gauche, & à l'aîne du même côté. Au bout de ce temps elle apperçut une grosseur à son ventre, mais elle n'y prit pas d'inquiétude, parce qu'elle ne l'incommodoit pas. Cette tumeur ayant pris un volume assez considérable pendant l'espace de trois ans, la malade consulta son Chirurgien-Accoucheur. Après un examen superficiel, il traita de bagatelle ce qu'il ne connoissoit pas ; il ordonna une saignée & des bains tiédes pour fondre, disoit-il, quelques légeres obstructions. La saignée fut administrée, & la malade prit 50 bains. Le ventre prit, en peu de tems, un volume énorme. On consulta un Médecin & un Chirurgien, tous deux en vogue à Metz, ils reconnurent un épanchement. La malade avoit conservé ses forces, sa fraîcheur, son embonpoint ; toutes ses fonctions se faisoient parfaitement. On lui administra une légende de fondans, de diurétiques & de purgatifs hydragogues, ces remedes furent sans effet, ce qui détermina à faire la paracenthese. On évacua six pintes d'une liqueur d'un brun rouge, très-épaisse, & qui, en se coagulant, prenoit la consistance de foie. Cette opération fut faite à la fin de Septembre 1766; elle fut renouvellée à la fin de Décembre de la même année, puis

en Juillet 1767; enfin, le 6 Octobre de cette année. Chaque ponction a donné, à peu-près, la même quantité de liqueur qui avoit la même qualité. Après chaque ponction, on a reconnu des tumeurs considérables qui s'étendoient en grouppe depuis l'hypocondre gauche jusqu'à l'ile gauche : elles étoient sensibles; il y en avoit une considérable qui occupoit la région épigastrique. On crut ces tumeurs squirrheuses. Le peu de gravité des symptômes, joint à ce que l'évacuation n'avoit jamais paru complette, engageoit à croire que l'eau étoit contenue dans plusieurs kistes adhérens à la matrice, mais on ne s'arrêta pas à cette conjecture.

Dans l'intervalle des ponctions, on administra toujours les hydragogues, les diurétiques & les fondans. La malade fut réduite au régime maigre, & les eaux de Spa étoient sa seule boisson. Ce traitement a duré dix-huit mois. Fatiguée, affoiblie par tous ces remedes & ce régime, elle se détermina à faire le voyage de Paris, à la fin de 1768, pour consulter les plus fameux Médecins de cette ville. Trois qui furent consultés, reconnurent les tumeurs, & dirent que c'étoit des obstructions dont le siége étoit à l'ovaire. L'hydropisie fut déterminée être une ascite. Deux d'entre eux conseillerent

des remedes dont l'ufage avoit déja été fi infructueux.

Le troifieme plus prudent, regardant les obftructions comme incurables, défendit l'ufage de tous les remedes à la malade, remettant à la nature le foin de la guérifon dont il doutoit. L'épanchement s'étant renouvellé, cet excellent Médecin, pour fatisfaire aux inftances de la malade, lui ordonna une tifanne apéritive & hydragogue, & lui permit une embrocation apéritive & fondante, dont un autre Médecin avoit laiffé la formule. La tifanne procura une petite évacuation.

Toutes les femmelettes qui s'intéreffoient à la malade, lui propoferent un remede. Elle fut féduite par une guérifon opérée, à ce qu'elles difoient, par deux ou trois prifes d'un fyrop nommé *Hyen*, production de Saint-Domingue, & fpécifique pour les Negres fort fujets à l'hydropifie (*a*). La malade en prit une cuillerée ; à la fuite de coliques confidérables, elle eut une évacuation de plufieurs pintes d'eau, déterminée ; fans doute, par l'irritation de ce remede. Elle en a pris depuis qui n'a pas produit le même effet.

(*a*) J'ai appris depuis, par mon frere qui habite à Saint-Domingue, que ce remede n'y étoit pas connu.

L'épanchement étant diſſipé, les régles qui avoient été ſupprimées reparurent. La malade reprit des forces & de l'embonpoint : elle ſe crut guérie. Elle fut dans cet état pendant pluſieurs mois. Le célebre Médecin qui lui donnoit ſes conſeils, lui ordonna les eaux de *Bourbonne*. Leur uſage fit diſſiper la tumeur qui étoit à l'épigaſtre ; mais l'épanchement ſe renouvella, on employa la tiſanne apéritive, & la malade eut encore une évacuation preſque complette. Cependant l'épanchement revint, & il étoit déja formé depuis plus de ſix mois ; les régles étoient ſupprimées de nouveau : la malade maigriſſoit à vue d'œil, & perdit le ſommeil ; ſon appétit diminuoit, elle avoit un peu de fievre ; lorſque livrée à toute l'horreur de ſa ſituation, elle s'abandonna à un Charlatan qui promit de la guérir, & qui effectivement termina ſes maux ; car l'effet des remedes apéritifs chauds qu'il administra, fut de porter le déſordre dans toutes les fonctions. La fiévre devint conſidérable ; la malade perdit l'appétit : les ſelles & les urines qu'elle rendoit, étoient noires & très-fœtides. Elle étoit vexée par des douleurs aiguës : elle éprouvoit des anxiétés continuelles ; les ſueurs étoient abondantes, tout enfin annonçoit ſon danger, & cependant l'illuſion étoit au point, qu'on

la croyoit en train de guériſon, parce qu'elle avoit évacué pluſieurs pintes d'une humeur noire dans laquelle nageoient des floccons de parties muqueuſes, & qui venoient ſans doute de la rupture de quelque tumeur dont le fluide s'étoit échappé par les ſelles, y ayant été déterminée par l'irritation produite par les remedes.

Les extrémités inférieures étoient énormément œdématiées; la malade ne pouvoit plus être couchée. Tandis qu'on ſe flattoit de la guériſon, la gangrêne faiſoit des progrès. J'avertis du danger, je fis venir un Chirurgien qui adminiſtra des adouciſſans, ſcarifia les parties gangrenées, & y appliqua les topiques convenables; mais tous ces remedes, quoiqu'indiqués, furent infructueux. La malade, victime de l'ignorance, ſuccomba à ſes maux le premier Mars 1770. Ne pouvant me réſoudre à faire l'ouverture du cadavre, curieux cependant de connoître la nature de la maladie, je la recommandai à un Frere de la Charité aſſez inſtruit, qui la fit avec le Chirurgien que j'avois fait appeller. Voici le rapport qu'il m'en a donné.

» Ayant fait la paracentheſe à la partie » inférieure du ventre, il n'en eſt ſorti » qu'une petite quantité d'une liqueur rou- » geâtre, bourbeuſe & mêlée de filamens » blanchâtres. Je fis une inciſion ſur la

» crénelure de la canule, & nous tirâmes
» environ trois pintes de liqueur. Voulant
» en déterminer, par des compressions en
» tous sens, une plus grande quantité, &
» ne pouvant y réussir, nous soupçonnâmes
» qu'il y avoit plusieurs kistes, ce qui nous
» engagea à faire une autre incision dont
» la direction étoit de la région umbilicale
» jusqu'à la lombaire gauche. Nous tirâmes
» encore, à-peu-près, la même quantité
» de liqueur. Ayant prolongé notre inci-
» sion de haut en bas & de gauche à droite,
» nous trouvâmes deux autres kistes dans
» la région hypogastrique; l'un se portoit
» vers l'iliaque gauche, l'autre occupoit
» toute la région lombaire droite, ainsi que
» l'hypocondre du même côté, & une par-
» tie de l'umbilicale. Ces kistes ont donné
» une très-grande quantité de liqueur d'un
» rouge noir. Ayant renversé les tégumens
» du ventre, nous apperçûmes plusieurs
» kistes attachés les uns aux autres; ils
» étoient au nombre de douze & contenoient
» tous une humeur analogue. Le plus pe-
» tit de ces kistes étoit comme un œuf
» d'autruche & placé dans le tissu cellu-
» laire du péritoine. L'épiploon étoit ad-
» hérent au péritoine en plusieurs points,
» ce qui avoit sans doute été produit par

quelque

» quelque inflammation. Les inteſtins canton-
» nés, dans le petit baſſin, étoient ſains ; le
» foie, la rate, & le pancréas, les reins étoient
» dans l'état naturel. Les ligamens larges &
» les trompes de la matrice étoient détruits ;
» la matrice elle-même étoit ſquirreuſe ;
» elle baignoit dans une humeur noire, con-
» tenue dans l'extenſion de ſa premiere mem-
» brane ».

Seconde Observation.

La nommée Danget, âgée de 31 ans, après une couche naturelle & terminée ſans beaucoup de travail, me fit appeller au neuviéme jour de ſa couche. Elle ſe plaignoit alors d'une douleur gravative dans la région de la matrice, qui s'étendoit du côté de l'aîne droite. L'écoulement de ſes lochies étoit ſuffiſant, & elle n'avoit pas de fiévre.

J'obſervai une tenſion dans les parties où la malade ſentoit de la douleur ; le ventre avoit un volume égal à celui d'une femme groſſe, ce que j'attribuai à la négligence de la Sage-femme, qui n'avoit pas appliqué de bandage.

La malade croyoit ſentir rouler quelque choſe dans ſon ventre, lorſqu'elle changeoit de ſituation. Je preſcrivis des embro-

cations émollientes & réſolutives. La malade ſentant toujours rouler ce poids, je ſoupçonnai une mole : la Sage-femme tira de la matrice, dont l'orifice étoit encore dilaté, un caillot de ſang gros comme le poing; quelques jours après la malade me dit que le poids qui rouloit dans ſon ventre, étoit fixé du côté gauche. J'examinai & je trouvai une tumeur groſſe comme un œuf, à la région hypocondriaque gauche. Le corps prit tous les jours de l'accroiſſement & rendoit la reſpiration difficile.

Comme cette femme pouvoit être tranſportée, je la fis venir à l'Hôpital. Je fis conſulter ſa maladie par pluſieurs Médecins & Chirurgiens; je conſeillois une inciſion ſur la tumeur; mon avis fut rejetté du plus grand nombre, qui s'imaginoit que le foie étoit ſquirreux. Je ne pus les diſſuader; on adminiſtra les fondans, les apéritifs ſans ſuccès. Le mal augmenta; je m'apperçus bientôt d'un épanchement, mais je ne ſavois qu'elle étoit ſa nature. On fit la paracentheſe, après laquelle on ſentit aiſément la tumeur que le volume du ventre avoit effacé : elle étoit augmentée conſidérablement.

On traita l'hydropiſie d'*aſcite*, occaſionnée par l'obſtruction du foie. On donna les apéritifs, les diurétiques, les fondans &

les purgatifs hydragogues. Les menstrues se maintinrent toujours ; les urines étoient équivalentes à la boisson ; la malade étoit sans fiévre, & son visage annonçoit la meilleure santé.

Pendant deux ans que dura cette maladie, on fit vingt-quatre fois la ponction, à chacune desquelles on tira dix à douze pintes d'eau. Les dernieres furent suivies d'accidens fâcheux, tels que la lypothymie, dont on la retira par le moyen des spiritueux. Elle périt enfin, malgré nos soins, dans un accès de suffocation.

M. *Peret*, premier Chirurgien du feu Roi de Pologne, en fit l'ouverture. Ayant enlevé par une incision convenable, les muscles du bas-ventre sans intéresser le péritoine, on apperçut alors un corps charnu, osseux, glanduleux, d'une figure informe & auquel l'imagination prêtoit celle d'un enfant. Cette masse, qui pesoit dix livres deux onces, étoit couverte de plusieurs kistes remplis d'une humeur rougeâtre & muqueuse ; l'épanchement qui étoit dans le tissu du péritoine, étoit formé par une humeur muqueuse & lympide.

Il n'est pas fait mention de l'état des autres visceres ni de la matrice, qui, cependant eût mérité un coup d'œil. Tout

le monde reconnut l'erreur, & combien avoit été ſage le conſeil de l'opération.

Cure de l'Hydropiſie du Péritoine (a).

» L'hydropiſie du péritoine, dit M. Littre, étant une fois bien connue par les » ſignes qu'on vient de rapporter, la principale indication, & pour ainſi dire, la » ſeule qui ſe préſente à remplir, eſt celle » de réunir les deux portions diviſées du » péritoine ». Or, pour ſatisfaire à cette indication, il y a deux moyens qui ſont d'une néceſſité abſolue. Le premier eſt de faire & d'entretenir, à la partie la plus baſſe du ſac, une ouverture par où l'on puiſſe vuider d'abord la liqueur qui y eſt contenue, & par où puiſſe s'écouler celle qui y tombera dans la ſuite. On entretiendra cette ouverture avec une bandelette de linge, que l'on introduira comme cela ſe pratique dans l'empyeme. Par ce moyen, le ſac reviendra ſur lui-même, & la réunion pourra s'en faire.

Ce moyen paroît d'autant meilleur, qu'il y a pluſieurs obſervations d'hydropiſies aſcites guéries par des plaies conſidérables faites au bas-ventre.

Thomas Fienno rapporte l'obſervation

(a) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1707, *page* 511.

d'une femme guérie d'une hydropisie, par une blessure qu'elle se fit en tombant. Dans le Traité de l'opération césarienne de Rosseti, on trouve l'exemple d'un Crocheteur guéri d'une ascite, par une blessure du bas-ventre. Une femme hydropique s'ouvre le ventre par désespoir, & guérit. Pascal rapporte cette observation. Peut être un pareil accident eût été salutaire à la petite fille dont Monroo rapporte l'observation. Les Praticiens les plus éclairés reconnoissent l'avantage de ce moyen : le célebre M. Petit le recommande, & dit l'avoir employé avec succès. Mais il ne convient que dans le commencement de la maladie ; plus tard il seroit infructeux. C'est l'avis d'un célebre Médecin qui me fit l'honneur de m'écrire « qu'il ne pensoit pas qu'en met» tant à part l'obscurité du diagnostic, il » fût possible de guérir de semblables » maux ».

Le second moyen que propose M. Littre, sont les injections vulnéraires & détersives dans le sac, par l'ouverture que l'on y a faite, pour détremper le limon ou sédiment que la liqueur peut y avoir déposé pendant son séjour, pour déterger les ulceres s'il y en a, ce qu'on connoîtra par le pus & la sanie qui en sortiront. Le mauvais succès que les injections ont eu,

dans le cas d'hydropisies ascites, ont effrayé les Praticiens & les ont fait condamner. L'irritation que produisoient les liqueurs injectées sur les intestins, en augmentant leur irritabilité, occasionnoit les accidens graves que l'on a observés. Mais cet effet ne peut avoir lieu ici. Cependant je ne recommanderois pas, d'après M. Littre & Brunner, les injections de teinture de mirrhe & d'aloes; ce remede a trop d'activité, & pourroit donner lieu à des dévoiemens qui conduiroient à un marasme dangereux. C'est ce que j'ai observé, d'après ce qu'en a dit le Docteur Tissot.

M. Littre recommande aussi l'application d'un bandage convenable, pour faciliter la réunion des parois. Il ne faut pas se flatter d'y parvenir toujours; il pourroit rester une fistule. Mais c'est un ennemi avec lequel on peut se familiariser; au lieu que la maladie, abandonnée à elle-même, conduit infailliblement au tombeau. Le génie du Chirurgien doit lui faire exécuter des bandages convenables aux circonstances. La ceinture de M. Monroo pourroit avoir son utilité.

S'il y avoit plusieurs tumeurs qui résistassent à ces remedes, on doit faire, sur chaque, des incisions particulieres. Que risque-t-on effectivement, si la tumeur étoit

de même nature que celle de la ſeconde obſervation ? On pourroit même l'extirper ou la conſumer avec le cauſtique. Si elles ne ſont que des kiſtes, comme on le voit dans la premiere obſervation, on les traitera comme il a été dit.

M. Littre condamne, comme dangereuſes, cruelles, & même infructueuſes, les inciſions ſur des tumeurs ſemblables à celle qu'il dit avoir obſervée à l'épigaſtre, & qu'il n'a pas trouvée à l'ouverture du cadavre. Cette tumeur n'étoit qu'un kiſte qu'il a ouvert, & il n'y auroit aucun danger d'en faire l'ouverture.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Ouvrage manuſcrit qui a pour titre : *Diſſertations ſur la Dilatation des Arteres & ſur la Senſibilité ; appuyées de pluſieurs expériences faites ſur les animaux vivans : auxquelles on a joint deux Obſervations ſur l'Hydropiſie du péritoine.* Par M. ARTHAUD, Lic. en Méd. Cet Ouvrage contient beaucoup de faits intéreſſans. L'impreſſion n'en peut qu'être utile. A Fontainebleau ce 20 Octobre 1770.

LASSONE.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra. SALUT : Notre amé le S[r]. PIERRE-GUILLAUME CAVELIER, Libraire, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au public *une Diſſertation ſur la Dilatation des Artères, & ſur la Senſibilité*, par M. ARTHAUD, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes : Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cent vingt-cinq, à peine de déchéance de la préſente Permiſſion; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier, Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement; voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit ouvrage, ſoit foi ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le dix-neuvieme jour du mois de Novembre, l'an mil ſept cent ſoixante-dix, & de notre Règne le cinquante-ſixieme. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé* LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1395. fol. 369. conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 22. Novembre 1770.

Signé, J. HERISSANT, *Syndic.*

Fautes à corriger.

PAGE 3, lignes 12 & 13, *qui entre*, lisez *qui entrent.*
4, paragr. V. ligne 11, *Hallés*, lisez *Hales.*
5, ligne 24, *Wiht*, lisez *Whytte.*
8, ligne 8, *des pouls*, lisez *du pouls.*
27, ligne 16, *Caldami*, lisez *Caldani.*
29, ligne 20, *leurs graines*, lisez *leurs gaînes.*
46, ligne 10, *douleur circonscrite*, lisez *tumeur*, &c.

coll. compl.
29/III/45

